

Arguments pour la lutte sociale n° 34 du 26 février 2016

**La bataille est devant nous :
Pour le retrait de la loi El Khomri,
Pour le retrait de la révision constitutionnelle,
Pour défaire Hollande et Valls,
Et ouvrir, avant 2017, le changement de régime**

L'intersyndicale a accouché d'un communiqué.

Mardi 23 février, quelques jours après le fuitage orchestré de la loi Hollande-Valls-El Khomri contre le droit du travail, la CGT a organisé une « intersyndicale ». De cette intersyndicale est sorti un communiqué, signé par la CFDT, la CGT, l'UNSA, la FSU, Solidaires, l'UNEF et les organisations lycéennes UNL et Fidl : « *Les organisations signataires ne sont pas satisfaites de ce projet et demandent le retrait de la barémisation des indemnités prud'homales dues en cas de licenciements abusif et des mesures qui accroissent le pouvoir unilatéral des employeurs.* » et annoncent qu'elles « *se retrouveront le 3 mars pour approfondir leurs analyses* ».

Ce « *communiqué a minima* » a été écrit pour que la direction de la CFDT puisse le signer, CFDT qui soutient et qui, plus que cela, inspire, la réécriture du droit du travail contre les négociations collectives de branche et pour la loi de l'entreprise, cette « communauté ».

Devant la colère des militants syndicaux, les responsables CGT, Solidaires ou FSU expliquent que ce serait tout de même un grand événement qu'une telle « intersyndicale » se soit réunie et qu'il faut se réjouir d'un premier communiqué unitaire contre la loi El Khomri. Contre la loi, vraiment ? Ce communiqué, en ne critiquant que le point sur les indemnités prud'homales et, de façon très vague, « *le pouvoir unilatéral* » des employeurs, laisse au contraire clairement entendre que l'essentiel de la loi pourrait donc passer : **la casse complète des droits ouvriers datant notamment de 1936, 1945, 1968 !**

On explique aussi que, tout de même, on va voir ce qu'on va voir : il y aura certainement une grande journée d'action interprofessionnelle le jeudi 31 mars, soit quelques jours avant le début de la discussion parlementaire de la loi, laquelle doit être présentée en conseil des ministres le mercredi 9 mars.

Le cri d'alarme de Martine Aubry.

Pendant ce temps la crise au sommet, à laquelle le projet « El Khomri » fait franchir une nouvelle étape, s'aggrave encore. Dans une tribune qu'elle cosigne notamment avec le libéral-« libertaire » Daniel Cohn-Bendit, les parlementaires PS Laurence Dumont, Yann Galut, Jean Marc Germain, Annie Guillemot, Benoit Hamon, Yannick Jadot, Chaynesse

Khirouni, Christian Paul, elle affirme que « *Trop, c'est trop* » et évoque « *la colère populaire* », s'opposant au « pacte de responsabilité » gouvernement-MEDEF, à « *ce désolant débat sur la déchéance de nationalité* », aux propos de Valls contre Mme Merkel à propos des réfugiés, et, donc, à la loi El Khomri, portée par « *le patronat institutionnel* », mais pas par « *les entreprises sur le terrain* », loi qui ne serait pas la grande réforme pour « *la compétitivité des entreprises et le progrès social pour les salariés* », telle qu'une « *sécurité sociale professionnelle* ». Hollande et Valls sont accusés de provoquer « *un affaiblissement durable de la France* ».

Beaucoup retiendront de cette déclaration uniquement le oh combien bon à entendre « *Trop, c'est trop* ». Ce texte, en fait, crie « *casse cou* » à Hollande et Valls, remettant en cause non pas leur politique en faveur du capital, mais l'accélération qu'ils lui ont imprimée depuis les attentats du 13 novembre, en voie de produire une crise sociale et politique majeure, qui effraie ses signataires.

Intersyndicale et Intersyndicale.

Le lendemain, 25 février, Mme El Khomri se mettait à recevoir les confédérations en commençant, nullement par hasard, par la CFDT, soutien clef de la politique dont le fleuron final est sa loi contre le code du travail - et dont les instances, pour acquiescées qu'elles sont à cette politique, déjà inquiètes des réactions des salariés, sont forcément impactées par la déclaration de Martine Aubry et ses cosignataires. Les rumeurs filtrent sur des « évolutions » possibles, ne touchant pas au cœur : la fin du principe de faveur en droit du travail, le contrat individuel et la loi de l'entreprise passant devant l'accord collectif de branche et la loi républicaine.

Le « calendrier » diffusé dans la CGT et correspondant au communiqué de intersyndical de mardi donne toute latitude pour de telles manœuvres tout au long du mois de mars, alors que la présentation de la loi en conseil des ministres intervient, répétons-le, *le mercredi 9 mars*.

Cette intersyndicale est-elle la matérialisation de l'unité nécessaire pour gagner, qui vaudrait de telles concessions ?

Rappelons qu'en 2006, une intersyndicale nationale comprenant à peu près les mêmes, plus FO qui n'a pas signé le communiqué du 23 février, avait été «verrouillée» par la revendication de RETRAIT du «contrat première embauche» (CPE) que l'UNEF rappelle opportunément aujourd'hui, en dénonçant la volonté gouvernementale de vouer les jeunes à la précarité «tout au long de la vie». Le CPE avait été liquidé, la revendication avait été arrachée.

Rappelons qu'ensuite, en 2010, pour les retraites contre Sarkozy, une même intersyndicale nationale s'était préalablement constituée, mais pas pour le RETRAIT de la loi, et qu'elle avait soigneusement appelé à des journées de mobilisation à des dates évitant systématiquement les échéances décisionnelles : le vote à l'Assemblée, le vote au Sénat, et la promulgation de la loi. Laquelle s'est appliquée. Depuis cette grave défaite, il n'y a plus eu de grande poussée analogue dans les luttes sociales en France : les grèves et les conflits sont très nombreux, mais la base a perdu, et cela se comprend, confiance dans les mouvements d'ensemble dirigés par des intersyndicales nationales complètes ou partielles.

En 2010, les dirigeants avaient en somme retenu les leçons de 2006 et ils voudraient recommencer dans une situation aujourd'hui bien plus grave encore. Les syndiqués et bien des syndicats CFDT ont leur place et rejoindront le front unique pour le code du travail et le retrait de la loi El Khomri, mais l'argument de « l'unité » sert de prétexte à cette atteinte à l'indépendance syndicale qu'est la protection politique d'un gouvernement totalement déchaîné contre le droit du travail.

Le mouvement s'engage.

Sauf que « *trop, c'est trop* » : alors qu'en quelques jours la pétition contre la loi a atteint et dépassé les [500.000 signataires](#), les leçons de 2010 elles aussi pourraient avoir été retenues, par des dizaines de milliers de militants syndicaux qui, dans toute la France, ont commencé à œuvrer pour que dès le 9 mars l'action pour gagner, l'action pour le retrait, donc l'action pour défaire ce gouvernement, soit engagée.

La [CGT info-com'](#), de nombreuses sections CGT, et des regroupements sur les réseaux sociaux, ont d'ores et déjà décidé de faire grève et de manifester le 9 mars pour le retrait de la loi El Khomri.

Telle est bien la direction à prendre. L'unité se fera pour le retrait de cette loi. **Elle est en train de se faire.**

La pression monte et va monter notamment dans la CGT, dans FO, dans la FSU, pour engager au niveau national l'action pour le retrait du projet de loi. L'intervention possible de la jeunesse étudiante et lycéenne pourrait être un facteur important, mais elle dépend elle aussi du processus politique en train de s'amorcer. Car ce mouvement est bien un mouvement politique.

A l'opposé de tous ceux qui voudraient que militants, travailleurs, jeunes, ne parlent plus que des « primaires », de leur périmètre, du bien fondé ou non de la candidature présidentielle de J.L. Mélenchon, etc., qui tous au fond nous demandent d'attendre « 2017 » « *comme on va à l'abattoir* » (selon la formule de Pierre Laurent, dirigeant du PCF !), c'est ce mouvement là qui est porteur du véritable mouvement politique pour dénouer la catastrophe en cours.

Il doit et il va charrier aussi avec lui la bataille pour les salaires dans la fonction publique, qui ne saurait être opposée à l'action commune contre la loi El Khomri. Il sera rejoint par le mouvement des retraités, appelés à manifester le 10 mars par l'ensemble de leurs organisations, sauf la CFDT, pour la revalorisation des pensions. Il va se combiner avec les mobilisations contre les fermetures de classes et d'écoles et contre la réforme du collège. Il va, de fait, défier l'« *état d'urgence* » dont la constitutionnalisation devrait, elle aussi, en principe, intervenir fin mars !

Unité pour le retrait, action commune et grève dès le 9 mars : telle est la première bataille. Nous pouvons la gagner, et c'est en la gagnant que nous créerons les conditions politiques de l'affrontement général et central avec l'exécutif et le patronat.

Suivez nos publications sur notre blog :

<https://aplutsoc.wordpress.com/>

Document : appel des organisations de jeunesse

Les organisations syndicales étudiantes et lycéennes, associatives et politiques de jeunesse, réunies ce jeudi 25 février au soir, se sont retrouvées sur la revendication commune du **retrait complet du projet de loi dit « travail »**.

Nous appelons à une journée nationale d'initiatives et d'actions le **mercredi 9 mars** à l'occasion du conseil des ministres, et à la poursuite de la mobilisation au-delà, notamment à travers les journées de mobilisation intersyndicale. Un appel unitaire plus fourni sortira ce dimanche.

Nous tiendrons une conférence de presse ce mardi 1er mars à 11h

(lieu à confirmer)

Nous sommes disponibles pour toute question ou demande d'information.

UNEF, Solidaires Etudiant-e-s, Union Nationale Lycéenne, Syndicat Général des Lycéens, FIDLycéenne, DIDF-Jeunes (jeunes travailleurs issus de l'immigration turque et kurde), Génération Précaire, Oser Le Féminisme, Alternative Libertaire, Ensemble jeunes, Mouvement des Jeunes Communistes de France, Jeunes écologistes, JOC, Jeunes Socialistes, Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne, Net Directory-Campus, NPA jeunes, PG, UEC, CGT Jeunes.

Par ailleurs :

Dans le **Finistère**, dès ce samedi, les unions départementales CGT et FO appellent à manifester pour le retrait de la loi « El Khomri » :

**TOUS dans la rue,
samedi 27 février 2016**

BREST, place de la Liberté : 11h00

QUIMPER, place Saint Mathieu : 11H00

MORLAIX, devant l'Union Locale CGT, 1 impasse de Treguier : 10h30

QUIMPERLE, devant l'Union Locale, Centre Guehenno : 10h30

CARHAIX, devant l'Union Locale CGT, 2 rue Georges Clemenceau : 10h30

* * *